



Carmausin
Ségala

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Convoqué le 22 avril 2026, le conseil communautaire s'est réuni en session ordinaire le 28 avril 2026 à 18h, dans la salle du conseil de la 3CS à Carmaux, sous la Présidence de Madame Martine COURVEILLE.

Étaient présents, les délégués suivants :

Titulaires présents : 48 (du début au point 26) et 49 (du point 27 à la fin)

ANDRIEU Gwenaël, BALARAN Jean-Marc (à partir du point 27 - pouvoir de ASTIE Alain), BARRAU Jean-Louis (pouvoir de NORKOWSKI Patrice), BONFANTI Djamilia, BORIES Anne-Marie, BOUSQUET Jean-Louis, BOUSQUIE Patrick, BOUYSSIE François, BRANDLI BARBANCE Simon, CALMELS Thierry, CARIVENC Julien, CAUSSANEL Francis (pouvoir de CALVIGNAC Lionel), CINTAS Jean-Marc (pouvoir de SAN ANDRES Thierry), CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine, DEDIEU Karine, DELPOUX Jacqueline, EMERIAUD Françoise, ESCOUTES Jean-Marc, FOULCHE Thierry, GARCIA Patrick (pouvoir de KOWALIK Jean-François), GRANIER Marie, GRIMAUD Hélène, HAMON Christian, ICHARD Xavier, KULIFAJ TESSON Mylène (pouvoir de BESOMBES Julien), LOPES Delphine, MAFFRE Alain, MALATERRE Guy, MALIET Thierry, MANUEL Christian, MASSOL Corinne (pouvoir de SENAUX OCHOA Stéphanie), MERCIER Roland (pouvoir de REDO Aline), MIELVAQUE Julie, MUNOZ Sonia, PUECH Christian, RATABOUL Gisèle, RECOULES Vincent, ROUTHE Jean-Paul, RUIZ Laurent (pouvoir de GALAN Elisabeth), SANCHEZ Marie-Christine, SCHULTHEISS Pierre, SENGES Jean-Marc, SIBRA Jean-Michel, SODRICH Thierry, TAGLIAFERRI Rosanne, TOURSEL Denis, VALIERE Jean, VEDEL Adeline.

Suppléant présent avec voix délibérative : 1

DURAND Gérard (représente TESSON Régis)

Titulaires excusés : 11 (du début au point 26) et 10 (du point 27 à la fin)

ASTIE Alain (pouvoir à BALARAN Jean-Marc à partir du point 27), BALARAN Jean-Marc (jusqu'au point 26), BESOMBES Julien (pouvoir à KULIFAJ TESSON Mylène), CALVIGNAC Lionel (pouvoir à CAUSSANEL Francis), GALAN Elisabeth (pouvoir à RUIZ Laurent), KOWALIK Jean-François (pouvoir à GARCIA Patrick), NORKOWSKI Patrice (pouvoir à BARRAU Jean-Louis), REDO Aline (pouvoir à MERCIER Rolland), SAN ANDRES Thierry (pouvoir à CINTAS Jean-Marc), SENAUX OCHOA Stéphanie (pouvoir à MASSOL Corinne), TESSON Régis (représenté).

Suppléant présent sans voix délibérative : 1

BAPAUME Martine

Secrétaire de séance :

CLERGUE Jean-Claude

NOMBRE DE MEMBRES – QUORUM : 30			
Titulaires en exercice	59	Suppléant avec voix	1
Titulaires présents	48	Voix délibératives	57
Délégués avec pouvoir	8	Membres présents	50

**DELIBERATION N° 2026/04/28-01 :
APPROBATION DU PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16/04/2026**

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, le procès-verbal de chaque séance est rédigé par le ou les secrétaires de séance, puis arrêté au commencement de la séance suivante.

Le Président rappelle donc les différents points examinés lors de la séance du conseil communautaire du 16 avril 2026.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

VALIDE le procès-verbal de séance du conseil communautaire du 16/04/2026.

Fait et délibéré le 28 avril 2026.

**Le Président,
Jean-Marc BALARAN**

**Le secrétaire de séance,
Jean-Claude CLERGUE**



Acte certifié exécutoire compte tenu :
- de sa transmission en Préfecture le
- de sa publication le